



USBY Volley Ball

Volley Ball Loisir (adultes)

Lieu : Cosec Léo Lagrange (Bures sur Yvette)

Horaires : **Lundi de 20h à 22h30 entraînement libre**
Jeudi de 20h à 22h30 entraînement libre

Possibilité d'inscription au début des séances pendant les mois de septembre et d'octobre.

Contact : Mathieu Lavergne (06.62.31.25.26) / Aurélie Noret (06.79.90.66.23) /
Pascal Bonhoure (07.68.32.79.41)

Cotisation saison 2018-2019 : 60 € (dont adhésion USBY 15€*.)
(Règlement à l'ordre de l'USBY Volley Ball)

Joindre obligatoirement un **certificat médical** **

Bulletin d'inscription **USBY Volley Ball saison 2018-2019**

Nom : _____

Prénom : _____

Date de naissance : ____ / ____ / ____ **Sexe :** M / F

Email : _____

Adresse : _____

Numéro de téléphone : _____

Nous donnez-vous l'autorisation de donner vos coordonnées aux autres adhérents de la section Volley Ball loisirs? Oui Non
J'autorise le club à me transmettre des informations par courriers, mails et sms. Oui Non

- Publication d'image : La présente inscription vaut autorisation pour le club à prendre en photos et à filmer l'adhérent à l'occasion des activités sportives ou associatives auxquels il participe et autorise leur publication sur tout type de support (bulletin d'information, site internet du club...)
- Cette fiche d'inscription est indispensable à l'organisation de l'USBY qui s'engage à la confidentialité des informations, conformément à la loi informatique et liberté n°78-17 du 06/01/1978. Votre droit d'accès et de rectifications peut s'exercer auprès du secrétariat du club. Je suis informé(e) que le club omnisports sera amené à stocker mes données personnelles dans le cadre de mon adhésion.
- Je reconnais avoir été informé de l'intérêt de souscrire un contrat d'assurance « individuelle accident ».

Date et Signature :

Pour les mineurs : La présente inscription vaut autorisation du tuteur légal au responsable sportif de faire procéder à une consultation médicale ou à une hospitalisation en cas d'accident ou de malaise.	* La cotisation à l'USBY Volley comprend 15 euros d'adhésion à l'USBY non remboursable, cette adhésion à l'USBY implique l'acceptation totale et complète des statuts et règlements intérieur et financier mis à disposition sur le site de l'USBY www.usby.free.fr . Cette adhésion «USBY» étant par ailleurs complètement intégrée au budget de chaque section, elle est exigible pour chaque inscription à chaque section. L'inscription d'un adhérent à plusieurs sections de l'USBY ne saurait donc occasionner de réduction d'aucune sorte.	** Le certificat médical doit comporter au minimum : - Nom, Prénom, date de naissance de l'adhérent - la date du jour - la mention de "non contre indication à la pratique du volley ball" (ou autre formulation équivalente). - le cachet du médecin - la signature du médecin
---	--	---